

**MINISTERE DE LA COMMUNICATION
ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT**

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

C A B I N E T

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(MC-RP N°003-2020)

Rémis Fulgance DANDJINOU

Ouagadougou, le 05 février 2020

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,
le mercredi 05 février 2020,
en séance ordinaire, de 09 H 30 mn à 14 H 50 mn,
sous la présidence de
Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE,
Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
entendu des communications orales,
procédé à des nominations
et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DE LA REFORME DES INSTITUTIONS ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION, LE CONSEIL A ADOPTE ONZE (11) RAPPORTS.

I.1.1. Pour le compte du ministère de la Défense nationale et des anciens combattants :

- **un décret** portant statut des volontaires pour la défense de la Patrie.

L'adoption de ce décret permet de préciser les droits et devoirs des volontaires et d'encadrer leurs activités pour contribuer à la lutte contre le terrorisme.

I.1.2. Pour le compte du ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la cohésion sociale :

- **un décret** portant convocation du corps électoral pour l'élection du Président du Faso.

L'adoption de ce décret permet la convocation du corps électoral le 22 novembre 2020 pour l'élection du Président du Faso conformément à l'article 145 de la loi n°14-2001/AN du 03 juillet 2001 portant Code électoral du Burkina Faso, ensemble ses modificatifs.

- **un décret** portant convocation du corps électoral pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale.

L'adoption de ce décret permet la convocation du corps électoral le 22 novembre 2020 pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale conformément à l'article 191 de la loi n°014-2001/AN du 03 juillet 2001 portant Code électoral du Burkina Faso, ensemble ses modificatifs.

I.1.3. Pour le compte du ministère des Affaires étrangères et de la coopération :

- **un décret** portant ouverture d'un Consulat général du Burkina à Dakhla au Maroc.

L'adoption de ce décret permet un déploiement de notre administration diplomatique à Dakhla pour une meilleure protection des intérêts du Burkina Faso et de ses ressortissants dans la région de Dakhla-Oued Ed Dahab.

I.1.4. Pour le compte du ministère de la Sécurité :

- **un rapport relatif** à trois (03) décrets portant nomination de commissaires de police.

Le premier décret nomme trente-quatre (34) policiers en fin de formation au grade de commissaires de police.

Le deuxième décret nomme trente (30) policiers en fin de formation au grade de commissaires de police.

Le troisième décret porte nomination de quarante (40) commissaires de police dans de nouveaux grades.

L'adoption de ces décrets permet l'application effective de l'article 13 de la loi n°027-2018/AN du 1^{er} juin 2018 portant statut du Cadre de la police nationale.

I.1.6. Pour le compte du ministère de l'Éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales :

- **un rapport** relatif à l'apurement de la dette sociale du ministère de l'Éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales.

Suite aux mesures prises par le gouvernement le 30 avril 2019, dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord signé avec la Coordination nationale des syndicats de l'éducation (CNSE) le 27 janvier 2018, les résultats suivants ont été enregistrés :

- le traitement de l'indemnité spécifique de 102 397 agents et de l'indemnité de logement de 89 168 agents à la date du 31 décembre 2019 ;
- la bonification d'échelon de 63 314 agents ayant leurs actes signés dont 54 955 ont bénéficié de l'incidence financière ;
- la finalisation de la rédaction du projet de statut valorisant.

A ce jour, pour la tranche 2019, il reste la correction de l'indemnité de logement de 78 934 agents et de l'indemnité spécifique au profit de 89 346 agents. Pour ce qui concerne la bonification d'échelon, environ 30 000 agents attendent leurs actes.

Le Conseil a instruit les ministres en charge du dossier de prendre les mesures nécessaires en vue de la poursuite de la mise en œuvre des engagements pris par le gouvernement conformément au protocole d'accord.

I.1.7. Pour le compte du ministère de la Santé :

- **un rapport** relatif à une campagne de vaccination de riposte contre l'épidémie due au Poliovirus circulant dérivé de souche vaccinale de type 2 (cPVDV2) dans le district sanitaire de Ouargaye, région du Centre-Est.

Depuis deux (02) ans, les pays de la région africaine font face à une recrudescence des épidémies dues au Poliovirus circulant dérivé de souche vaccinale de type 2 (cPVDV2).

Un cas a été identifié dans le district sanitaire de Ouargaye.

Le but de la campagne de vaccination est de rompre la circulation et la transmission du cPVDV2 au Burkina Faso dans les six (06) prochains mois.

Le Conseil a autorisé la mise en œuvre de cette campagne de riposte et a instruit les ministres en charge du dossier pour une mise en œuvre diligente des différentes procédures.

I.1.8. Pour le compte du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation :

- **un décret** portant fixation du volume horaire statutaire, du taux de rémunération et des heures supplémentaires des enseignants-chercheurs, des enseignants hospitalo-universitaires, des chercheurs et des enseignants à temps plein dans les institutions publiques d'enseignement supérieur.

L'adoption de ce décret contribue à l'amélioration des conditions pédagogiques et académiques dans les institutions d'enseignement supérieur et de recherche (IESR).

I.1.9. Pour le compte du ministère de la Femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire :

- **un rapport** relatif à l'organisation conjointe de la 163^{ème} Journée internationale de la femme et du 6^{ème} Forum national des femmes 2020.

Placée sous le thème « **Crise sécuritaire au Burkina Faso : quelles stratégies pour une meilleure résilience des femmes** », cette activité se tiendra le 08 mars 2020 à Ouagadougou.

Cette commémoration vise à renforcer la résilience des femmes face aux effets de la crise sécuritaire au Burkina Faso.

La Journée internationale de la femme et le Forum national des femmes 2020 sont placés sous le très haut patronage de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso.

I.1.10. Pour le compte du ministère de la Jeunesse et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes :

- **un rapport** de synthèse de l'Enquête nationale sur la main-d'œuvre du Burkina Faso (ENAMO-BF)-2018.

L'Enquête nationale sur la main-d'œuvre du Burkina Faso (ENAMO-BF) permet de rendre disponible des données en matière de création d'emplois. Les résultats font ressortir pour 2018 :

- 101 176 emplois créés dans le secteur formel dont 11 228 dans l'administration publique, 71 223 dans le secteur privé formel et les entreprises publiques et parapubliques, 18 433 au niveau des projets et programmes et 292 au titre des ONG ;
- 1 527 074 emplois créés dans le secteur informel non agricole.

Le Conseil a instruit le ministre en charge du dossier de prendre les dispositions idoines, en vue de l'organisation prochaine de l'édition 2020 de l'Enquête nationale sur la main-d'œuvre du Burkina Faso (ENAMO-BF).

I.1.11. Pour le compte du ministère des Droits humains et de la promotion civique :

- **un rapport** relatif à un projet de réponse à la communication conjointe des procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme relatives à des allégations d'usage excessif de la force, d'exécutions arbitraires, de torture et d'enlèvements, ainsi que de destructions de biens culturels.

Le 08 novembre 2019, le Service des procédures spéciales du Haut-commissariat aux droits de l'Homme a transmis à notre pays une communication conjointe émanant de dix (10) procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme dans le cadre des opérations militaires antiterroristes.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission de la réponse à la communication conjointe des procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme.

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le ministre des Affaires étrangères et de la coopération a fait au Conseil le bilan du séjour de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso à Abu Dhabi, aux Emirats arabes unis du 27 au 29 janvier 2020.

Au cours de son séjour, le Président du Faso a eu une séance de travail avec son Altesse Sheikh Mohammed Bin Zayed Bin Sultan Al Nahyan, Prince héritier des Émirats arabes unis et signé des accords de coopération entre Ouagadougou et Abu Dhabi.

Le ministre a également informé le Conseil des dispositions prises pour accompagner les 22 étudiants burkinabè résidant à Wuhan, épice de l'épidémie du coronavirus.

II.2. Le ministre de l'Agriculture et des aménagements hydro-agricoles a informé le Conseil de la célébration de la 2^{ème} édition de la Journée mondiale des légumineuses au Burkina Faso, à Réo, province du Sanguié, Région du Centre-Ouest, le 10 février 2020.

Placée sous le thème « **Promotion des légumineuses dans un contexte d'insécurité et de changement climatique : défis et perspectives** », cette journée vise à favoriser des rapprochements dans toute la chaîne de production de manière à mieux exploiter les protéines issues de légumineuses, à renforcer la production, à tirer un meilleur parti de la rotation de culture et à trouver des solutions aux problèmes qui se posent dans la commercialisation des légumineuses.

II.3. Le ministre de la Femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire a informé le Conseil de la remise de vivres et de produits de première nécessité, par la Communauté musulmane de la

commune de Pouytenga, le 1^{er} février 2020. Ce don d'une valeur de plus de 47 millions de F CFA est destiné aux populations déplacées.

Le Conseil salue cette initiative qui traduit le soutien de la Communauté musulmane aux efforts du gouvernement dans la prise en charge des personnes déplacées.

II.4. Le ministre du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat a fait au Conseil le bilan de l'organisation de la 2^{ème} édition du Salon international du coton et du textile (SICOT), tenue les 30 et 31 janvier 2020 à Koudougou dans la région du Centre-Ouest, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso.

Le Conseil félicite l'ensemble des acteurs pour la réussite de ce Salon.

II.5. Le ministre des Sports et des loisirs a informé le Conseil du renouvellement des bureaux exécutifs des structures dirigeantes du sport de compétition, exceptionnellement au premier semestre, au titre de l'année 2020.

L'objectif est d'assurer une meilleure préparation pour une participation réussie du Burkina Faso aux jeux olympiques Tokyo 2020.

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DE LA PRESIDENCE DU FASO

- Monsieur Aimé Barthélemy **SIMPORE**, Officier des Forces armées nationales, est nommé Directeur du Centre national d'études stratégiques ;
- Monsieur Urbain Gnouregma **YAMEOGO, Mle 26 872 Z**, Docteur-ingénieur en écologie et environnement, est nommé Conseiller spécial chargé de l'Environnement et du développement durable.

Pour le compte de l'Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption (ASCE-LC)

- Monsieur Pon **BARRO, Mle 46 250 P**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration des finances.

B. AU TITRE DE LA PRIMATURE

- Monsieur Adama **BELEM**, Ingénieur du génie civil et infrastructures, est nommé Directeur général de la maîtrise d'ouvrage de l'aéroport de Donsin (MOAD).

C. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA COHESION SOCIALE

- Monsieur Adam Régis **ZOUGMORE, Mle 47 751 P**, Inspecteur d'éducation de jeunes enfants, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Idrissa **SAVADOGO, Mle 28 072 C**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 17^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique ;

- Monsieur Halhassane **SINARE, Mle 41 154 C**, Juriste, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommé Secrétaire permanent de la Commission nationale de la décentralisation (SP/CONAD).

D. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION

- Monsieur Saint Casimir **ZONGO, Mle 35 114 R**, Professeur certifié des lycées et collèges, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommé Conseiller culturel à l'Ambassade du Burkina Faso à Tunis près la République Tunisienne.

E. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SECURITE

- Monsieur Joseph **TONI, Mle 24 374 K**, Contrôleur général de police, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Abdoul Kadel **CISSE, Mle 262 507 K**, Commissaire de police, grade 1, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur des études, de la stratégie et de la formation ;
- Monsieur Ousmane **DIALLO NACANABO, Mle 262 510 M**, Commissaire de police, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur des services informatiques ;
- Monsieur Etienne **KIEMA, Mle 22 801 W**, Commissaire de police, catégorie 1, grade 3, 1^{er} échelon, est nommé Directeur régional de la police nationale du Centre-Ouest ;
- Monsieur Oumarou **SONGNE, Mle 111 500 R**, Commissaire principal de police, catégorie P, 2^{ème} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la police nationale de l'Est ;
- Monsieur Roger Pascal **YAMEOGO, Mle 22 942 E**, Commissaire de police, catégorie 1, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la police nationale du Nord ;

- Monsieur Bertrand **TOE, Mle 111 494 W**, Commissaire principal, catégorie 1, 2^{ème} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la police nationale du Sud-Ouest.

**Les personnes dont les noms suivent sont nommées
Commissaire de police, pour compter du 05 juillet 2018 :**

- Monsieur Abdoul Azise **NACRO, Mle 46 785 ;**
- Monsieur Tibila Achille **SAM, Mle 53 874 ;**
- Monsieur Banou **BONOU, Mle 57 629 ;**
- Monsieur Jean **FARMA, Mle 57 769 ;**
- Monsieur Bouharou Mahama **KONATE, Mle 90 634 ;**
- Monsieur Issa **KOLOGO, Mle 90 940 ;**
- Monsieur Massadjami **HEMA, Mle 101 232 ;**
- Monsieur Ablassé **KABRE, Mle 101 239 ;**
- Monsieur Salam **KABRE, Mle 101 393 ;**
- Monsieur Oumarou **DIALLA, Mle 101 550 ;**
- Monsieur Baorimsom Félix **NABALOUM, Mle 109 413 ;**
- Monsieur Zakaria **TRAORE, Mle 109 685 ;**
- Monsieur Yissau William Norbert **BASSINGA, Mle 111 446 ;**
- Monsieur Kossaga **KONWARE, Mle 111 459 ;**
- Monsieur Nakomnoaga Dieudonné **ZONGO, Mle 111 828 ;**
- Monsieur Seydou **TRAORE, Mle 119 410 ;**
- Monsieur Yaya **KARAMBIRI, Mle 211 716 ;**
- Monsieur Mahamoudou **ZABRE, Mle 211 721 ;**
- Monsieur Pascal **KABRE, Mle 211 740 ;**
- Monsieur Sani **YE, Mle 211 742 ;**
- Monsieur Calixte **LOYARA, Mle 217 594 ;**
- Monsieur Zoudayoba Claude Elysée **ILBOUDO, Mle 217 605 ;**

- Monsieur Mahamadi **GANEMTORE, Mle 227 570 ;**
- Monsieur François **KAMBOULE, Mle 227 577 ;**
- Monsieur Emmanuel **LANKOANDE, Mle 227 582 ;**
- Monsieur Dramane **DAMIBA, Mle 227 585 ;**
- Monsieur Baba **KORO, Mle 227 617 ;**
- Monsieur Abdoulaye **GUIGMA, Mle 240 211 ;**
- Monsieur Elvis Stanislas **COULIBALY, Mle 245 889 ;**
- Monsieur François **ZONGO, Mle 346 237 ;**
- Monsieur Etienne **COMPAORE, Mle 346 238 ;**
- Monsieur Arouna **OUEDRAOGO, Mle 346 239 ;**
- Monsieur Abdoul-Karim **LOFO, Mle 346 240 ;**
- Monsieur Tele Georges Camille **SANON, Mle 346 241.**

**Les personnes dont les noms suivent sont nommées
Commissaire de police, pour compter du 06 juillet 2019 :**

- Monsieur Bali Désiré **BADO, Mle 53 915 ;**
- Monsieur Roland **SANOU, Mle 57 586 ;**
- Monsieur Djibril Daniel **TRAORE, Mle 57 693 ;**
- Monsieur Assagapiou Paul **AZOYEN, Mle 90 572 ;**
- Madame Yvette **NANGA, Mle 101 223 ;**
- Monsieur Lassane **SOUBEIGA, Mle 101 280 ;**
- Monsieur Gog Daouda **TRAORE, Mle 101 298 ;**
- Monsieur Walagamba Salvador **YAMEOGO, Mle 109 464 ;**
- Monsieur Sogotere Augustin **SANOU, Mle 109 669 ;**
- Monsieur Bezona **BAMOUNI, Mle 109 736 ;**
- Monsieur Idrissa **SAWADOGO, Mle 111 723 ;**
- Monsieur Désiré Henri **KAFANDO, Mle 111 762 ;**
- Monsieur Bagnomo Isai **BASSOLE, Mle 112 145 ;**

- Monsieur Gouahira **BORO, Mle 202 567 ;**
- Monsieur Souleymane **GALA, Mle 211 727 ;**
- Monsieur Abdoulaye **ILY, Mle 211 747 ;**
- Monsieur Abdoulaye **BANDAOGO, Mle 217 590 ;**
- Monsieur Paterne **BOUSSIM, Mle 217 606 ;**
- Monsieur Sidiki **OUATTARA, Mle 227 576 ;**
- Monsieur Naayile Berkomwin Pierre **SOME, Mle 227 580 ;**
- Monsieur Dramane **OUATTARA, Mle 227 584 ;**
- Monsieur Koudegma André **OUEDRAOGO, Mle 227 591 ;**
- Monsieur Boukary **SAWADOGO, Mle 227 597 ;**
- Monsieur Mathieu **TIENDREBEOGO, Mle 239 942 ;**
- Monsieur Issa **SIRIMA, Mle 239 969 ;**
- Madame Christine **SOME, Mle 239 991 ;**
- Monsieur Sidkieta Xavier **GUIRA, Mle 239 993 ;**
- Monsieur Issa **NIKIEMA, Mle 245 880 ;**
- Monsieur Kassoum **SEGDA, Mle 245 882 ;**
- Monsieur Zablo **SAWADOGO, Mle 245 883.**

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au grade de commissaire divisionnaire de police, pour compter du 28 juillet 2018 :

- Madame Kadi Rosalie **BAKANHO, Mle 12 981 ;**
- Monsieur Emmanuel **COMBASSIRY, Mle 17 837 ;**
- Monsieur Amidou Roger **KIENDREBEOGO, Mle 17 914 ;**
- Monsieur Touma Tinante **HIEN, Mle 19 338 ;**
- Monsieur David **KABORE, Mle 19 368 ;**
- Monsieur Abel Marcel Macaire **OUEDRAOGO, Mle 19 571 ;**
- Monsieur Bagnomo Alexis **BADO, Mle 22 770 ;**

- Monsieur Jean Bruno Pouyile **PODA, Mle 24 349 ;**
- Monsieur Amado **OUEDRAOGO, Mle 24 489 ;**
- Monsieur Oumarou **KOAMA, Mle 24 525.**

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au grade de commissaire principal de police, pour compter du 13 juillet 2018 :

- Monsieur Amidou **SHORGO, Mle 22 832 ;**
- Monsieur Yacouba **SANON, Mle 22 843 ;**
- Monsieur Sibidi Félix **TIGNEGRE, Mle 22 908 ;**
- Monsieur Pascal **ILBOUDO, Mle 22 939 ;**
- Monsieur Roger Pascal **YAMEOGO, Mle 22 942 ;**
- Monsieur Yembi Salif **SOUDRE, Mle 24 372 ;**
- Monsieur Karim **DAO, Mle 24 379 ;**
- Monsieur Oumar **SOULAMA, Mle 24 453 ;**
- Monsieur Michel **BAMOUNI, Mle 27 528 ;**
- Monsieur Tihinte **KAMBOU, Mle 27 685 ;**
- Monsieur Ouanhindouba **YEMIEN, Mle 31 736 ;**
- Monsieur Sana Emile **KAFANDO, Mle 31 738 ;**
- Monsieur Joachim **SANKARA, Mle 31 796 ;**
- Monsieur Sayibou **GALBANE, Mle 102 426 ;**
- Monsieur Kouliga Emmanuel **KABORE, Mle 120 822 ;**
- Monsieur Pakindsama **OUEDRAOGO, Mle 239 807 ;**
- Madame Anes **NIGNAN, Mle 239 808 ;**
- Monsieur Domegnoo Brice **MEDA, Mle 239 809 ;**
- Madame Fatoumata **OUEDRAOGO, Mle 239 810 ;**
- Madame Palingwendé Natacha Maryel **ZOUNGRANA, Mle 239 811 ;**

- Monsieur Dorosso **ZONOU, Mle 239 812** ;
- Monsieur Talimon **HEMA, Mle 239 813** ;
- Monsieur Ywaoga Pascal **OUEDRAOGO, Mle 239 814** ;
- Monsieur Valentin **KABORE, Mle 239 815** ;
- Madame Pascaline **COMPAORE, Mle 239 816** ;
- Monsieur Sohaïbo **DIALLO, Mle 239 818** ;
- Madame Mariam **YAMEOGO/FOROGO, Mle 239 820** ;
- Monsieur Emile **KADIOGO, Mle 239 822** ;
- Monsieur Yempabou Ibrahim **LOMPO, Mle 239 824** ;
- Monsieur Moumouni **COMBIA, Mle 241 760**.

F. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE

- Monsieur Marie Joseph **SANOU, Mle 34 275 Z**, Médecin spécialiste, catégorie PA, 11^{ème} échelon, est nommé Inspecteur général des services ;
- Monsieur Seydou **TOE, Mle 87 523 R**, Administrateur des hôpitaux et des services de santé, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur général du Centre hospitalier régional (CHR) de Dori ;
- Monsieur Trapsida **ZONGO, Mle 47 199 X**, Administrateur des hôpitaux et des services de santé, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration des finances du Centre hospitalier universitaire régional (CHUR) de Ouahigouya ;
- Monsieur Issa **ILBOUDO, Mle 213 867 E**, Administrateur des hôpitaux et des services de santé, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration des finances du Centre hospitalier régional (CHR) de Ziniaré.

G. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

- Monsieur Joseph Jean-Marie **COMPAORE, Mle 25 767 A**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 14^{ème} échelon, est nommé Chef de Département du contrôle des services financiers et comptables des administrations civiles et militaires ;
- Monsieur Cheick Sidi Mohamed **KONE, Mle 031 984 C**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommé Chef de Département du contrôle des projets et programmes, des établissements publics et des sociétés d'état ;
- Monsieur Adama **SANOU, Mle 33 325 E**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 16^{ème} échelon, est nommé Chef de Département du contrôle des services fiscaux ;
- Monsieur François Rigobert **TAHITA, Mle 33 330 R**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 16^{ème} échelon, est nommé Conseiller fiscal à la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF) ;
- Monsieur Guétawindé Urbain **KABORE, Mle 34 828 V**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 15^{ème} échelon, est nommé Conseiller fiscal de la Société nationale Burkinabé d'électricité (SONABEL) ;
- Monsieur Saidou de Ousmane **OUEDRAOGO, Mle 39 645 W**, Inspecteur des impôts, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Conseiller fiscal de la Société nationale d'hydrocarbures du Burkina (SONABHY) ;
- Monsieur Kalidou **KY, Mle 105 234 V**, Conseiller des Affaires économiques, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Chef de

Département des études, des statistiques et de suivi-évaluation au Secrétariat permanent pour la promotion de la micro finance.

H. AU TITRE DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES

- Monsieur Adama **KABORE**, Professeur, communicateur et écrivain, est nommé Chargé de missions.

I. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENERGIE

- Monsieur Ambroise **OUEDRAOGO, Mle 104 653 N**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Auditeur interne de l'Agence nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ANEREE).

J. AU TITRE DU MINISTERE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

- Monsieur Joseph **BEOGO, Mle 37 653 L**, Enseignant chercheur, catégorie P3, 1^{er} échelon, est nommé Chargé du Projet de renforcement de la résilience climatique au Burkina Faso (Projet HYDROMET).

K. AU TITRE DU MINISTERE DE LA FEMME, DE LA SOLIDARITE NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

- Monsieur Karim **ZINA, Mle 51 706 J**, Administrateur des affaires sociales, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions.

L. AU TITRE DU MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

- Monsieur Gnessa Bernard **ZOUGOURI, Mle 27 871 S**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 17^{ème} échelon, est nommé Directeur général de la Société d'égrenage de coton biologique (SECOBIO).

M. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES

- Monsieur Lambi **SAWADOGO, Mle 215 138 Y**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur de cabinet ;
- Monsieur Sidibéouindin Jean Baptiste **ZOUNGRANA, Mle 23 491 H**, Conseiller pédagogique de l'enseignement secondaire, catégorie P, 2^{ème} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Souleymane **OUATTARA, Mle ANPE A174**, Economiste planificateur, 1^{ère} classe, 15^{ème} échelon, est nommé Inspecteur techniques des services ;
- Monsieur Yacouba **OUILY, Mle 83 953 B**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Brice Noël **YOGO, Mle 44 080 G**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, 1^{ère} classe, 14^{ème} échelon, est nommé Directeur général de l'Agence nationale de la formation professionnelle ;
- Monsieur Moumouni **SALOUKA, Mle 54 565 T**, Conseiller pédagogique de l'enseignement secondaire, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommé Directeur général de la formation professionnelle ;

- Monsieur Tibila Pierre **OUEDRAOGO, Mle 36 584 A**, Professeur certifié des lycées et collèges d'enseignement technique et professionnel, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Secrétaire permanent de la commission nationale de la certification (SP/CNC) ;
- Madame Félicienne **DIMA, Mle 91 706 R**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommée Directrice du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation ;
- Madame Francelline Sombêwenné **KABORE, Mle 220 369 U**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommée Chargée d'études ;
- Madame Nida Blanche **HIEN/TRAORE, Mle 228 360 L**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommée Directrice régionale de la jeunesse et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes du Centre-Nord ;
- Madame Haoua Nathalie **YEYE, Mle 228 363 N**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommée Directrice provinciale de la jeunesse et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes du Kouritenga.

N.AU TITRE DU MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

- Monsieur Koï Didier Calixte **SOU, Mle 208 038 D**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Harouna **OUEDRAOGO, Mle 229 707 N**, Ingénieur géomètre, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Urbanisme et de l'habitat des Cascades ;

- Madame Aïssetou Raymonde **NANEMA, Mle 110 951 N**, Architecte urbaniste, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommée Secrétaire permanent de coordination du Programme de développement urbain ;
- Monsieur Hébou Denis **HAYORO, Mle 282 969 K**, Ingénieur en génie civil, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Chef de département de développement des projets immobiliers au Secrétariat permanent de la politique nationale du logement (SP-PNL) ;
- Monsieur Amed **SORY, Mle 104 281 S**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Chef de département de développement des partenariats au Secrétariat permanent de la politique nationale du logement (SP-PNL).

O. AU TITRE DU MINISTERE DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

- Monsieur Al Hassan **KABORE, Mle 212 333 Y**, Conseiller en droits humains, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Issa **DICKO, Mle 49 843 E**, Professeur certifié, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Directeur du développement institutionnel et de l'innovation ;
- Monsieur Salfo **GOUBA, Mle 200 413 Y**, Conseiller en droits humains, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation ;
- Monsieur Egède Magloire Bark-Wennam **KOUDOUGOU, Mle 36 671 P**, Conseiller en droits humains, 1^{ère} classe,

5^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des Droits humains et de la promotion civique du Centre-Est ;

- Monsieur Woubar Metuor **SOMDA, Mle 238 567 B**, Conseiller en droits humains, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des Droits humains et de la promotion civique du Sud-Ouest ;
- Monsieur Issaï **BAMOGO, Mle 200 406 W**, Conseiller en droits humains, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur régional des Droits humains et de la promotion civique du Centre-Nord.

P. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECONOMIE VERTE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Monsieur Abdoulaye **ZERBO, Mle 112 322 H**, Inspecteur principal des eaux et forêts, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration des finances de l'Office national des aires protégées (OFINAP) ;
- Monsieur Boukaré **ILBOUDO, Mle 31 937 D**, Inspecteur principal des eaux et forêts, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Environnement, de l'économie verte et du changement climatique du Centre-Est ;
- Monsieur Kouka Germain **OUEDRAOGO, Mle 42 869 F**, Inspecteur des eaux et forêts, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'Environnement, de l'économie verte et du changement climatique du Kouritenga ;
- Monsieur Mohamadi **KOUDOUGOU, Mle 59 027 S**, Inspecteur des eaux et forêts, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'Environnement, de l'économie verte et du changement climatique du Sourou.

III.2. NOMINATION DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le Conseil a procédé à la nomination d'Administrateurs et d'un Président aux Conseils d'administration :

- de l'Ecole nationale de la Garde de sécurité pénitentiaire au titre du ministère de la Justice ;
- de la Société nationale d'assurances et de réassurances (SONAR-IARD) au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement ;
- de l'Institut national de formation en travail social (INFTS) au titre du ministère de la Femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire ;
- de l'école nationale de l'élevage et de la santé animale (ENESA) au titre du ministère des ressources animales et halieutiques.

La liste de ces nominations sera publiée dans le Journal Officiel du Burkina Faso.

Le Ministre de la Communication et
des Relations avec le Parlement,
Porte-parole du gouvernement,

Rémis Fulgance DANDJINOU

Officier de l'ordre national